



Admission en Bachelor en Economie d'entreprise ou en Bachelor en Droit économique - Business Law

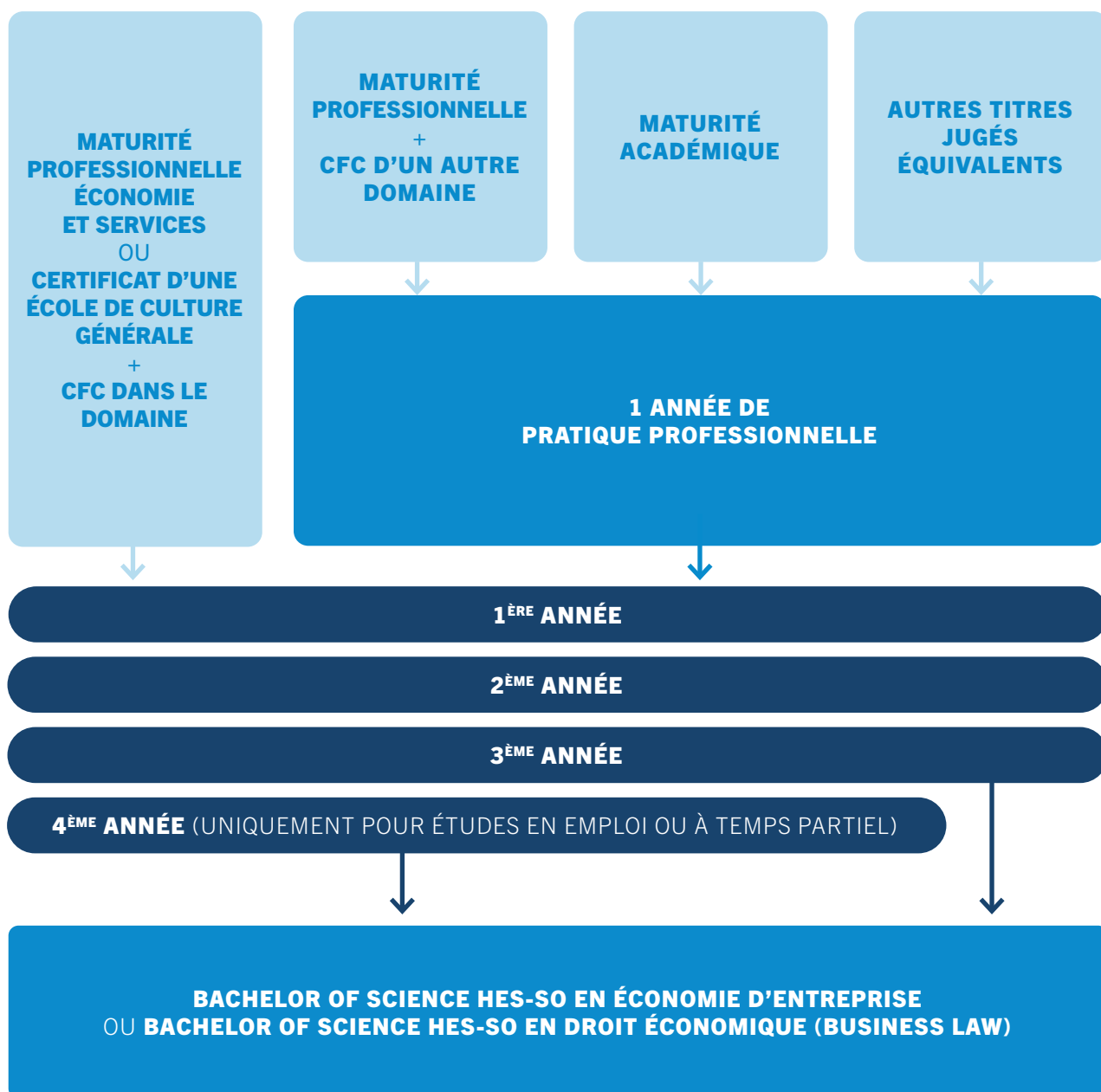
SOMMAIRE

TABLEAU ADMISSION	– P.1
ANNÉE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE	– P.2
CONTACT	– P.3

Admission en Bachelor en Economie d'entreprise ou en Bachelor en Droit économique - Business Law



Les filières Bachelor en Economie d'entreprise et Bachelor en Droit économique sont axées sur l'acquisition de compétences pratiques. Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux conditions d'admission en fonction de votre parcours antérieur.



ANNÉE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

POUR LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ ACADÉMIQUE OU D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE AVEC CFC D'UN AUTRE DOMAINE

**Vous souhaitez rejoindre l'une de nos formations Bachelor HES et poser les jalons de votre future carrière?
Vous êtes titulaire d'une maturité académique ou d'une maturité professionnelle avec un CFC d'un autre domaine que l'économie et les services ?**

Dans ce cas, une année de pratique professionnelle est demandée avant l'admission. Grâce à cette expérience, vous disposerez du bagage professionnel nécessaire pour suivre un cursus orienté vers la pratique.



Quelles sont les modalités de l'année de pratique professionnelle ?

Vous travaillez pendant 12 mois à 100% dans un domaine d'activités lié à la gestion, au droit ou à l'administration, que ce soit sous la forme d'un stage ou d'un emploi. Il est également possible de suivre à la place une formation passerelle en école (voir ci-dessous).

La HEG Arc peut-elle m'aider à trouver un stage ou un emploi ?

Oui, notre [Centre de carrière](#) est en contact avec plusieurs entreprises qui offrent des stages et peut vous aider dans vos recherches. En cas d'intérêt, écrivez à : carriere.gestion@he-arc.ch



Comment m'assurer que mon futur stage ou emploi se situe dans le bon domaine d'activités ?



Envoyez-nous votre futur cahier des charges ou une description du poste.

Plusieurs options possibles

Est-il possible de réaliser l'année de pratique professionnelle à temps partiel ?

Oui, mais la durée en sera rallongée d'autant. Par exemple, à 50%, il vous faudra 24 mois d'expérience professionnelle, au lieu de 12 à 100%.



Puis-je cumuler deux stages ou emplois d'une durée plus courte ?

Oui, il est possible de cumuler deux ou plusieurs expériences de quelques mois, pour autant que le total soit d'au moins 12 mois à 100%.

Puis-je suivre une formation passerelle plutôt que de trouver un stage ou un emploi ?

Oui, il est possible dans certains cantons d'effectuer une formation équivalant à l'année de pratique professionnelle, selon la liste ci-dessous. Toutes les modalités (conditions d'accès, écolage, etc.) relèvent de l'école qui propose la formation et non de la HEG Arc. En cas d'intérêt, veuillez contacter directement l'école concernée.



Neuchâtel

Centre professionnel neuchâtelois (CPNE)

Pôle Commerce et Gestion

Titre de la formation : CFC d'employé-e de commerce pour porteur de maturité gymnasiale

Durée : 18 mois

Genève

Centre de formation professionnelle commerce (CFP Com)

Ecole de commerce Nicolas Bouvier

Titre de la formation : Formation commerciale pour porteur de maturité

Durée : 12 mois

D'autres questions ? Nous y répondrons volontiers

Economie d'entreprise

Site de Neuchâtel, à plein temps

Christiane Jansen

+41 32 930 20 35 / christiane.jansen@he-arc.ch

Site de Neuchâtel, en emploi

Chantal Tomasoni

+41 32 930 20 34 / chantal.tomasoni@he-arc.ch

Site de Delémont

Sandra Boegli

+41 32 930 17 17 / sandra.boegli@he-arc.ch

Droit économique - Business Law

Valérie Nussbaumer

+41 32 930 23 32 / BusinessLaw@he-arc.ch

HEG - HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC

Espace de l'Europe 21 - CH-2000 Neuchâtel

www.heg-arc.ch

